



HAL
open science

**“Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer” :
Sentiments d’injustice et usage de la violence illégale**

Caroline Guibet Lafaye

► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye. “Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer” : Sentiments d’injustice et usage de la violence illégale. Hayet Moussa; Imed Melliti Injustices. Pour une sociologie du bien commun et des frustrations, Éditions Karthala et IRMC, pp.63-86, 2022. hal-01523508v3

HAL Id: hal-01523508

<https://hal.science/hal-01523508v3>

Submitted on 2 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« CE QUI EST INTOLERABLE, IL NE FAUT PAS LE TOLERER » :
SENTIMENTS D'INJUSTICE ET USAGE DE LA VIOLENCE ILLEGALE¹

Caroline GUIBET LAFAYE²

Résumé :

Afin de saisir la place de ces sentiments d'injustice – irréductibles à la frustration relative et au mépris social (voir Guibet Lafaye, 2012) – dans les engagements politiques radicaux, *i.e.* assumant la violence illégale, nous avons mené entre mars et octobre 2016, une campagne d'entretiens semi-directifs qui nous a conduites à rencontrer, dans l'hexagone, 38 personnes, actives entre la fin des années 1960 et aujourd'hui. Après avoir évoqué, dans un premier temps, la littérature scientifique consacrée aux liens entre sentiments d'injustice et violence politique, nous envisagerons les sentiments d'injustice caractéristiques de l'extrême gauche française, pour préciser enfin les sentiments propres à chacun des groupes précédemment distingués.

Introduction

CONTEXTE

Des enquêtes de terrain, en population générale, notamment celle que nous avons menée sur *Perception des Inégalités et Sentiments de Justice (PISJ)* entre l'année 2010 et le début de l'année 2011³, dévoilent la prégnance de sentiments d'injustice, fondés sur des revendications de justice distributive et renvoyant à des idées intuitives du juste. La détermination des raisons pour lesquelles une situation est jugée juste ou injuste permet d'identifier les formes contemporaines du sentiment d'injustice, lesquelles ne s'épuisent pas dans l'expérience du mépris social, contrairement à ce que prédit la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth (2000).

¹ Une version réduite de ce texte paraîtra dans le recueil d'Hayet Moussa et Imed Melliti (dir.), *Injustices. Pour une sociologie du bien commun et des frustrations*, Tunis, 2018. Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence Tepsis porté par l'EHESS, portant la référence ANR-11-LABX-0067.

² CNRS, Centre Emile Durkheim (UMR 5116), Univ. de Bordeaux, Département Sciences Humaines et Sociales, 3 ter Place de la Victoire, 33076 Bordeaux. Contact : c.guibetlafaye@wanadoo.fr.

³ Pour tout détail concernant le déroulement de cette enquête, voir Guibet Lafaye, 2012.

Ces revendications contemporaines de justice décrivent une classe spécifique de sentiments d'injustice, correspondant à des attentes normatives (en termes de justice sociale), propres à la société française contemporaine et parfois ignorées par la littérature sociologique (voir Dubet, 2006 ; Baudelot et Gollac, 2003 ; Parodi, 2010)¹. Ces sentiments laissent émerger un référentiel axiologique redéfinissant l'ordre du juste et de l'injuste, à un niveau macrosocial. Ce référentiel s'ordonne autour de trois exigences ou principes fondamentaux : la non réduction, pour des raisons arbitraires, des opportunités de choix individuel et de la liberté réelle, l'exigence de ne pas subir les conséquences de dotations ou de conditions qui ne dépendent pas de soi, la non « perméabilité » des sphères de la justice².

Se dessinent ainsi des formes « contemporaines » du sentiment d'injustice, s'inscrivant dans le cadre de conditions normatives et de référentiels axiologiques, caractéristiques de notre époque et de notre société, et fortement marqués par des attentes liées à l'impartialité ainsi qu'à des principes structurants des démocraties libérales.

METHODOLOGIE

Afin de saisir la place de ces sentiments d'injustice – irréductibles à la frustration relative et au mépris social (voir Guibet Lafaye, 2012)³ – dans les engagements politiques radicaux, *i.e.* assumant la violence illégale, nous avons mené entre mars et octobre 2016, une campagne d'entretiens semi-directifs qui nous a conduites⁴ à rencontrer, dans l'hexagone, 38 personnes, actives entre la fin des années 1960 et aujourd'hui. Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Bien que ces individus aient des profils variés du fait de leur appartenance idéologique (qu'ils soient communistes révolutionnaires, militants antifascistes, anarchistes ou trotskystes), tous relèvent de courants qualifiés aujourd'hui d'extrême gauche ou de gauche radicale⁵. Les actes qui leur sont imputés couvrent également un large spectre, qu'il s'agisse d'assassinats ou de piratage de sites internet. De même, leur rapport aux institutions répressives est hétérogène puisque certains ont été condamnés à perpétuité, alors que d'autres ont simplement été placés en garde à vue sans plus de poursuite. Parmi les 38 individus, 12 sont des femmes (*i.e.* quasiment un tiers). Le plus jeune a 19 ans, le plus âgé 85 ans.

À partir des faits qui leur ont été reprochés, cinq groupes d'individus peuvent être distingués, selon qu'ils ont commis des atteintes aux personnes, qu'il soit question d'homicide (groupe 1) ou d'enlèvement (2), qu'ils aient employé des armes dans une logique d'atteinte aux biens au sein de groupes d'action structurés (3), qu'ils aient commis ponctuellement des dégradations de biens et se soient affrontés avec les forces de l'ordre (4) ou qu'ils se soient engagés dans des actions illégales (5), sans violence, à l'appui notamment de clandestins.

Tableau de la répartition des effectifs :

¹ Les sentiments d'injustice ont été explorés, par la sociologie notamment, au sein d'univers particuliers tels que la sphère du travail (Dubet, 2006), le travail salarié (Baudelot et Gollac, 2003 ; Thireau et Hua, 2001), l'entreprise (Monin *et al.*, 2005 ; Aebischer *et al.*, 2005 ; Le Flanchec, 2006 ; Nadisic et Steiner, 2010), plus généralement, le monde professionnel (Trotzler, 2006), la santé (Emane, 2008), l'école (Lentillon-Kaestner, 2008 ; Mabilon-Bonfils, 2007) ou comme émanant de groupes sociaux spécifiquement identifiés (Cortéséro, 2010 ; Parodi, 2010).

² Ces sentiments ont été analysés en détail dans Guibet Lafaye (2012).

³ Nous avons montré, dans l'ouvrage cité, que les sentiments d'injustice dans les sociétés contemporaines n'étaient aucunement réductibles, comme le suggèrent pourtant la tradition sociologique ou la philosophie critique, à la frustration relative ou au mépris social.

⁴ L'enquête a été menée en collaboration avec Alexandra Frénod (CNRS, Gemass) pour le volet français.

⁵ D'autres expressions pourraient également les qualifier : « ultra-gauche », « gauche extraparlamentaire ».

<i>Groupe idéal-typique</i>	<i>Effectifs</i>
1	4
2	7
3	13
4	9
5	5
<i>Total</i>	38

Nous n'avons pas, dans les entretiens, interrogé spécifiquement les enquêtés sur les sentiments éprouvés mais plutôt sur leurs parcours de vie, les événements qui ont été décisifs dans leur engagement, le sens ou la signification de ce dernier, la confrontation à la répression ainsi que sur leur représentation de l'État. Pourtant ces situations ont constitué autant d'occasions d'exprimer des sentiments d'injustice. Afin de saisir le cadre cognitif d'interprétation, dans lequel ces sentiments s'inscrivent, et les grilles d'interprétation auxquelles ils sont associés, nous avons procédé à leur analyse systématique. Pour s'orienter dans la complexité du matériau recueilli et le traiter de façon méthodique, une fiche de synthèse, contenant un résumé des informations recueillies dans chaque entretien, a été réalisée, selon la méthode d'Huberman et Miles (1994). Tous ont été soumis à une analyse individuelle à partir d'un codage thématique, permettant d'identifier des régularités dans les discours. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'analyse systématique des entretiens réalisés en 2016 a permis de mettre en évidence des sentiments d'injustice caractérisés, propres à l'ensemble de ces activistes, et partiellement distincts de ceux que l'on rencontre en population générale. Ainsi et après avoir évoqué, dans un premier temps, la littérature scientifique consacrée aux liens entre sentiments d'injustice et violence politique, nous envisagerons les sentiments d'injustice caractéristiques de cette gauche radicale, pour préciser enfin les sentiments propres à chacun des groupes précédemment distingués.

1. Sentiments d'injustice et violence politique

Les études jusqu'à présent consacrées aux luttes de l'extrême gauche, en particulier à Action Directe (AD), émanent soit des institutions de répression, d'individus qui en sont proches (Hamon et Marchand, 1986 ; Savoie, 2011) ou qui s'y sont intéressés (Quadruppani, 1989), soit de journalistes (Jacquard, 1987) privilégiant le niveau méso-analytique de fonctionnement des organisations, ou d'interactions entre organisations européennes illégales. Ce niveau méso est également exploré par la littérature scientifique (Crettiez et Sommier, 2006 ; Wajnsztejn et Gzavier, 2012), laquelle s'est aussi orientée vers l'analyse de l'approche médiatique d'AD (Bugnon, 2012a, b) ainsi que vers la perspective du genre (Bugnon, 2015). Rares sont les publications s'attachant aux motivations des acteurs. Lorsqu'elles existent, elles sont le produit d'activistes mettant en perspective les actions contemporaines, qualifiées de terroristes, dans les luttes sociales et révolutionnaires des siècles passés (Debray *et al.*, 1990). La mise en perspective historique et géographique est aussi assumée dans les études de la violence révolutionnaire (Sommier, 2008) qui s'appuient parfois sur des entretiens (Sommier, 1998). Les logiques de l'engagement individuel ou la place des émotions n'ont été que récemment abordées concernant le militantisme (Fillieule *et al.*, 2010) et nullement s'agissant de groupes ou d'individus, ayant usé de moyens illégaux ou violents.

Plus généralement, la littérature méconnaît les liens possibles entre sentiments d'injustice et action violente. Lorsqu'elle les aborde, c'est dans le contexte des révolutions arabes (voir Bennani-Chraïbi et Fillieule, 2012). Les sentiments d'injustice, chez les acteurs employant la violence, ont récemment trouvé une place dans les approches de la radicalisation d'inspiration

polico-religieuse (voir Khosrokhavar, 2006 ; Khosrokhavar, 2014, p. 28-29) mais l'accent est principalement porté sur les sentiments d'humiliation et de désespoir, dans une perspective subjectiviste associant l'expression des sentiments d'injustice à des situations individuelles.

Pourtant l'idéologie ne peut alimenter l'action que si elle vient confirmer aux yeux des militants une situation d'injustice ou d'oppression, effectivement ressentie et alimentant des émotions négatives (haine, hostilité, indignation), à l'encontre d'un groupe jugé responsable (voir Crettiez, 2011), ce groupe étant incarné, pour les organisations ou mouvements d'extrême gauche, par l'État, le capital et les forces impérialistes. En effet, si les acteurs perçoivent « l'État comme injuste, moralement corrompu et violent, alors le terrorisme semble légitime et justifié » (Crenshaw, 1981, p. 390)

L'analyse des comportements – plutôt que des discours – a en outre montré la centralité de l'idée de justice ou d'équité dans le passage à l'acte, cette idée « [pouvant] être plus fondamentalement reliée aux dispositions à la violence que les sentiments de privation. » (Blumenthal *et al.*, 1975, p. 108) La référence au concept d'« indignation » (Lupsha, 1971) a également une portée heuristique, faisant défaut dans la théorie de la frustration relative, portée par Gurr, qui suggère que la frustration naît, lorsque les attentes outrepassent les récompenses (*rewards*) ou les dotations individuelles (*i.e.* ce que reçoivent les individus) (Gurr, 1970, p. 24-30) mais dont on ne trouve aucune expression dans les entretiens réalisés. Plus récemment, on a souligné, concernant la radicalisation polico-religieuse, qu'« on se radicalise toujours en ressentant une injustice profonde à l'égard de soi-même et du groupe auquel on croit appartenir, et en croyant que l'attitude réformiste ne saurait y remédier. » (Khosrokhavar, 2014, p. 28) Ainsi et bien que « tout sentiment d'une injustice intolérable ne donne pas nécessairement naissance à la radicalisation, [...] toute radicalisation le présuppose chez ses acteurs de base. » (Khosrokhavar, 2014, p. 29)

Dans ce qui suit et pour cerner les sentiments d'injustice s'exprimant dans les gauches radicales, nous épouserons une approche cognitiviste de la violence politique, s'inscrivant dans la « théorie du cadrage » (« *frame analysis* ») et abordant le plan micro-analytique des motivations et des mobiles revendiqués par les acteurs. Nous tenterons de saisir *les cadres d'interprétation de leur environnement*, en identifiant les *représentations cognitives et émotionnelles* dans le passage à l'acte, conformément à une orientation ayant déjà fait ses preuves, dans l'analyse de l'engagement à haut risque et des processus de radicalisation violente (Crettiez, 2011).

2. Des sentiments d'injustice caractérisés

2.1 SENTIMENTS D'INJUSTICE ET RADICALISATION

Les approches les plus récentes du rôle des sentiments d'injustice dans la radicalisation polico-religieuse mettent en exergue l'humiliation¹ et le désespoir (Khosrokhavar, 2014) :

« Dans la radicalisation, les deux couples de sentiments les plus répandus sont l'humiliation subie et le désespoir d'un côté, la volonté d'infliger une humiliation encore plus profonde à l'adversaire et la conviction de pouvoir réaliser l'utopie à partir d'une « théologie de la folle espérance » qui justifie la vision irénique d'un avenir indéterminé dans le temps, de l'autre. Le désespoir et l'humiliation peuvent dicter des conduites violentes (la radicalisation) sans être nécessairement accompagnés de la théologie de la folle espérance, mais la volonté d'infliger une humiliation plus profonde à l'adversaire est omniprésente dans la radicalisation sous toutes ses formes. » (Khosrokhavar, 2014, p. 32)

¹ Voir aussi Victoroff, 2005.

Si l'on reconnaît, dans cette perspective, une fonction au(x) sentiment(s) d'injustice, c'est plutôt hors de l'hexagone¹ ou dans un vécu transitif, certaines populations françaises s'identifiant par exemple aux Palestiniens, vivant l'oppression et la répression dans leurs territoires² (Khosrokhavar, 2014, p. 29). Le choix analytique du prisme des sentiments d'injustice permet pourtant de mettre en exergue les représentations et les cadres cognitifs de lecture, projetés par les militants sur leur expérience vécue et sur leur environnement (voir Crettiez, 2011). Les phénomènes dits de radicalisation violente relèvent notamment d'un mécanisme d'interprétation de l'environnement par l'acteur, ce mécanisme justifiant et/ou encourageant le recours à la violence.

2.2 SENTIMENTS D'INJUSTICE TYPIQUES

Nous procéderons, en premier lieu, à une description des sentiments d'injustice et de révolte : que sont-ils ? Comment s'expriment-ils ? Sur quels objets se cristallisent-ils ? Le parti pris analytique endossé est universalisant, en ce sens que nous appréhenderons la conduite et les positions des individus, ayant fait le choix de la violence illégale, sous l'angle de leurs caractéristiques universelles, et non pas sous celui de la singularité qu'ils manifesteraient en relation avec un système normatif donné, qu'il soit général ou particulier (voir Matza, 1964).

Sur l'ensemble des entretiens, plusieurs catégories de sentiments d'injustice, propres à ces activistes, se dessinent. Ces sentiments se formulent en particulier à l'encontre du système mais également contre l'oppression qui lui est inhérente et contre la violence systématique dont sont victimes les couches populaires et les groupes les plus défavorisés de la société.

a. L'injustice du système

Un point d'ancrage remarquable de l'expression des sentiments d'injustice se traduit dans la révolte contre le système. Cet aspect est également souligné dans la littérature produite par certains des groupes dans lesquels ces individus se sont inscrits (voir AD, 1982a, b). Ainsi cette activiste déclare :

« À moins de 1000 euros on ne vit pas très bien mais on arrive à vivre, par contre à 400 euros, les gens qui ont le RSA ils ne peuvent pas vivre, ils crèvent avec ça. Et tous les jours, ils ont du mal à vivre, ils ne peuvent pas manger correctement, ils ne peuvent pas avoir de loisir, ils ne peuvent pas bouger, ils sont coincés dans un lieu, généralement tout petit, tout étroit. Et quand ils arrivent à avoir une pensée un peu large et qu'ils s'ouvrent et bien ça fait mal. Psychologiquement ça détruit. Ça, c'est le système qui détruit ces milliers de personnes. C'est scandaleux. Il faut vraiment ne pas vouloir voir pour ne pas voir. C'est pas possible. L'égoïsme, comme politique, c'est une politique quotidienne, médiocre, lâche.

Et c'est comme ça que t'as des pauvres types qui rejoignent le jihad. Ils y vont pourquoi, parce qu'il y a l'idée d'avoir des armes en main, de faire le coup de force, de pouvoir s'imposer par la force. À la base, ces jeunes sont révoltés, terriblement révoltés et ils ont du courage, un courage qui n'est pas

¹ « Le sentiment d'injustice peut être lié à la vie quotidienne (répression des Tchétchènes par l'armée russe, des Palestiniens par l'armée israélienne, des Cachemiris par l'armée indienne, pour ne citer que quelques cas) et on assiste alors à une radicalisation de type nationaliste. » (Khosrokhavar, 2014, p. 29)

² « Mais le sentiment d'injustice peut aussi s'étendre, à partir d'expériences vécues ou par procuration, à l'ensemble de la vision du monde de l'acteur en voie de radicalisation. De jeunes Français d'origine maghrébine en situation de marginalité sociale *transposent l'expérience des Palestiniens* face à l'armée israélienne à la leur dans les banlieues françaises lorsqu'ils s'affrontent aux forces de l'ordre. » (Khosrokhavar, 2014, p. 29)

vraiment reconnu au quotidien. Alors maintenant, pour eux, pour que leur courage soit reconnu, il faut qu'ils aillent voir des gens complètement barjots qui prônent le jihadisme contre les États. Ils n'ont rien trouvé d'autre. » (G.)

Lorsqu'on interroge cet autre militant sur les raisons pour lesquelles il a assumé la propagande armée, il confie :

« Oui, je voulais essayer de changer le monde, réaliser l'humanité, enfin, en finir avec la barbarie, comme je disais tout à l'heure, en finir avec ce système de merde, c'est un système de mort, le capitalisme, vraiment ! C'est inhumain, inhumain. Et encore, moi je dis ça, je suis privilégié. Ma petite vie, elle est vraiment tranquille. Moi, j'ai toujours réfléchi au niveau international : moi, je sais très bien que si je suis assis là à pouvoir me payer un café, c'est parce que la plupart des gens, ils crèvent de faim dans le monde. On est des Occidentaux bien privilégiés. Quand j'ai voyagé, j'ai vu... même aux États-Unis, dans les ghettos, cette misère, c'est incroyable ! Dans le pays le plus riche du monde... Non, c'est un monde qui fait gerber, qui dégoûte, qui dégoûte. » (S.)

Revenant sur son parcours biographique, il reconnaît :

« C'est un de mes moteurs au départ ça, quand j'étais même, je comprenais pas ça : pourquoi il y a en a qui crèvent de faim et d'autres qui se gavent. Il y a quelque chose de pas normal. Je pense que tout le monde se pose la question à un moment. C'est pas normal. De quel droit ? Tout ça parce que nous, on a dominé le monde, nous les Occidentaux, les petits Blancs occidentaux chrétiens qui ont pillé tout. [...] Moi, je les ai vus, les ghettos [aux États-Unis], c'est innommable. Je parle pas des Indiens dans leur putain de réserve là, soit ils sont dans leur réserve, soit ils sont les centres villes à se saouler la gueule, à se détériorer la santé. Mais faut pas parler de génocide, on n'a pas le droit. T'as des tribus entières qui ont disparu. En un demi-siècle, il y en a qui arrivent, tous disparu. Non, ça énerve, enfin moi ça m'a énervé, et ça continue à m'énerver ; c'est pour ça que j'ai fait ça aussi, pour essayer... d'en finir avec tout ça, quoi. » (S.)

Ces sentiments ne diffèrent pas tant de ceux qui pourraient être exprimés en population générale, en particulier par des individus assumant des positions politiques comparables, *i.e.* à la gauche et à l'extrême gauche de l'échiquier politique (voir Guibet Lafaye, 2014).

Ces sentiments de révolte dessinent en outre un cadrage (Snow et Benford, 1988), au sein duquel les acteurs parviennent à s'accorder sur un juste diagnostic de la situation (*diagnosis frame*), identifiant ainsi le problème à traiter. Le système économico-politico-institutionnel est mis en accusation et interprété comme étant à l'origine – donc responsable – de la pauvreté, des inégalités, de l'injustice et de la perpétuation des situations de domination. La responsabilité de ces phénomènes est imputée aux acteurs dominants du système, bénéficiant de positions de pouvoir économique et politique. Outre le diagnostic et l'identification de responsabilités, le cadrage consiste à proposer des moyens de remédier au problème soulevé (*prognostic frame*) et à mettre en avant la nécessité impérieuse d'agir pour accompagner un changement salutaire (*motivational frame*). La solution se pense, en l'occurrence, comme un renversement, une mise à bas radicale du système en place (voir S. et C.). Ces quatre dimensions sont fondatrices de l'efficacité du cadrage.

Celle-ci est d'autant plus réelle et le cadrage d'autant plus prégnant qu'il trouve une caisse de résonance efficace auprès des militants et acteurs (voir Snow et Benford, 1988). La résonance peut s'accomplir à trois niveaux. Elle s'opère soit à partir d'un terreau culturel, rendant acceptable, au sein d'une communauté particulière et dans un environnement socio-culturel, l'utilisation de la violence et légitimant la volonté d'engagement. Elle peut également

s'opérer en lien avec l'expérience effectivement vécue par l'acteur militant, laquelle confirme à ses yeux la justesse de la proposition idéologique qui lui est faite. Enfin, et c'est à ce niveau-là que notre analyse se place, la résonance peut être *émotionnelle*. En particulier, la haine, la rage, l'écœurement face à une injustice perçue comme terrible, l'indignation morale face à des situations jugées hautement condamnables sont autant de vecteurs émotionnels, conduisant l'acteur à adopter une posture de radicalité.

b. L'oppression par le système

Ces situations s'incarnent également dans le caractère oppressif, aliénant que le système socio-politico-institutionnel symbolise et perpétue aux yeux des activistes. Ainsi à la question de savoir s'il pense qu'il est juste d'avoir agi comme il l'a fait, un individu du groupe 1 répond :

« Vous nous avez dit tout à l'heure que c'était juste ce que vous faisiez.

Ah oui, tout à fait.

- Vous pouvez nous en dire un peu plus ? [...]

Quand un système écrase une classe pour que d'autres classes vivent bien, eh bien il y a quelque chose qui ne va pas. C'est pas le meilleur des mondes ça. Égalité, d'abord. On est tous égaux en tant qu'être humains. Que l'on soit différents après, pour des tas de raisons, c'est un fait aussi. Mais la différence ne doit pas faire qu'il y ait dominants et dominés. Il faut arrêter avec ça. C'est pas des gens comme ça. Il y a pas de dominant. Il doit plus y avoir de dominants et les dominés doivent se remuer un peu, et pas qu'un peu même. L'ennui, c'est quand ils sont *psychologiquement* dominés, parce que là il y a une acceptation totale.

- À votre époque, les gens étaient... psychologiquement dominés ?

Une bonne partie, oui, une partie plus importante était capable de lutter. Ils se reconnaissaient dans une classe quand même. Les gens ont besoin de se reconnaître dans un grand groupe pour bouger. Sinon ils se sentent trop isolés, trop seuls et donc ils vont pas bouger. » (G.)

Cet autre activiste de la même mouvance considère que :

« [...] La violence, c'est pas du sang, des coups et tout ça. Comme je dis par rapport à... B., ça a été d'une ultra violence : il était accusé de 74.000 licenciements et parmi eux des gens se sont suicidés, ils l'ont vécu comme une ultra violence. Donc il y a des actes qui paraissent... Le fait, la légalité ou l'illégalité, la loi a codifié le rapport de force et la violence. Le monopole de la violence est du côté des puissants et les autres doivent pas l'utiliser. Donc du côté des puissants, ils sont ultra-violents mais ils sont considérés comme des gens ultra pacifistes. [...] la violence du système [est] redoutable. » (C.)

La stigmatisation de la violence du système s'opère à partir d'une inversion de l'origine de la violence et traduit une « technique de neutralisation » (voir Sykes et Matza, 1957, p. 666). Face à une transgression, le déviant produit une « rationalisation », visant à montrer que les faits qui lui sont reprochés ne dérogent pas réellement à la loi ou aux mœurs. En ce sens, la rationalisation précéderait tout acte déviant (voir Ogien, 1995, p. 139). L'individu produit de « bonnes raisons » (Boudon, 1995) pour suspendre provisoirement la validité d'une norme légale ou morale et se sentir, dès lors, autorisé à commettre la transgression.

Cette rationalisation constitue un élément clef des « techniques de neutralisation » normative. La progression au sein de l'univers idéologique d'une gauche radicale, ne reculant pas devant l'usage de moyens illégaux, ne consiste alors pas seulement à intérioriser les valeurs

d'une sous-culture, s'opposant au système normatif supposé régir l'ordre social dominant, mais également à acquérir la maîtrise de techniques de neutralisation, pouvant conduire à enfreindre les règles de l'ordre institué comme légitime. La technique de neutralisation à l'œuvre dans les citations précédentes coïncide avec le procédé d'« accusation des accusateurs », portant l'accent sur les mobiles de ceux condamnant l'acte commis (voir Sykes et Matza, 1957, p. 667) et de ceux désignés comme les victimes. Le déviant conteste la légitimité de ceux qui décrivent ses agissements, non pas tant pour atténuer la rigueur des sanctions auxquelles il s'expose, que pour faire passer l'illégitimité de sa conduite au second plan.

Cette représentation, ce « cadrage » sont moteurs dans le passage à l'action. Quand on demande à G. pourquoi elle a choisi de s'engager :

« - La signification de votre engagement, c'était ce que vous nous avez dit : "lutter contre l'oppresseur" ?

- Oui, celui qui étouffe de nombreuses familles, beaucoup de familles, des familles dont on nous parle jamais. Ils sont anonymes, puis c'est malléable à merci, on peut les utiliser comme on veut... pour le pouvoir. Le pouvoir, il fait ce qu'il veut avec les familles, avec *ma* famille, les voisins, les voisines, tout ça. Donc le pouvoir est une chose à abattre et à détruire. Était déjà et l'est toujours, encore plus maintenant. C'est le fascisme qui naît tout doucement, enfin qui a doucement pénétré et qui est en train de se mettre en place. Oui, il se met vraiment en place maintenant. C'est la logique même du système. » (G.)

Lorsqu'elle revient sur son parcours biographique, parlant de la guerre et de la résistance, elle souligne :

« J'ai été éduquée là-dedans donc. La seconde guerre, c'était important pour moi, pour ma génération parce que nos parents l'ont vécue.

- Vos parents ?

- Oui. C'est essentiel. Pour lutter contre l'oppresseur, c'est une base... sociale importante : l'oppresseur, c'est le capitalisme, avec la conscience de classe... que j'avais depuis enfant, très forte. » (G.)

Ces discours esquissent des normes d'action organisées autour d'« un certain rapport à la culture conventionnelle et à l'égard de la loi » (Herpin, 1970, p. 125) que l'individu apprend à mettre en œuvre de façon adéquate. Cette réorganisation normative a été appréhendée en terme de « sous-culture de délinquance », laquelle consiste en un monde de valeurs spécifiques qui se reproduit et circonscrit une altérité. Plus fondamentalement, une telle réorganisation normative constitue un cadre au sein duquel le passage à l'acte est justifié et facilité.

c. L'injustice de la répression

Ainsi la stigmatisation de la violence et de l'injustice de la répression trouve une place cardinale dans les cadrages interprétatifs des militants de la gauche radicale. Lorsque l'on demande à ce jeune militant anarchiste et écologiste, s'il y a des événements qui, pour lui, ont eu un rôle décisif, il répond, en reformulant la question :

« - Qu'est-ce qui m'a fait dire un jour stop ?

- Voilà !

- Les morts enchaînées des militants.

Les mecs qu'on voit partir. On connaît leur nom, le jour où ils meurent.

Et tu sais que ce mec qui est parti, c'est comme ton frère, en fait.

- Mais tu penses à qui, là ?

Je pense à Rémy Fraisse, je pense à Adama Traouré. Je pense à ces mecs-là, en fait. Adama était pas militant mais... il était noir, en fait. Et être noir en France, c'est comme être militant. Tu traînes ton militantisme tous les jours. C'est triste, c'est comme à l'apartheid, quoi. Les lois anti-noirs. Nous, on a pas besoin d'apartheid et on a des lois anti-noirs. Elles sont inscrites ici, par notre éducation, nos medias et nos politiques – non les politiciens (c'est pas des politiques à ce niveau-là, on a le droit d'être méchants avec eux). Et voilà, quand c'est gens-là partent, tu te dis que toi aussi t'aurais pu partir, ça joue sur ton ego, quoi. Clairement, même si comme militant, tu te dis que ton ego tu devrais avoir tendance à le ravalé de temps en temps... Oui, tu te rends compte que ce mec-là, il aurait pu être toi. Rémy Fraisse, ça aurait pu être toi, sur la ZAD. Adama Traouré, si t'avait été noir, I., ça aurait pu être toi. [...] Quand tu réalises ça, en fait, tu en parles et tu te rends compte que les gens ne réalisent pas. Tu espères qu'un jour [...] qu'ils vont réaliser. Et ce jour-là, ouais, tu décides d'être un peu plus... déjà beaucoup moins gentil avec les flics, beaucoup, beaucoup moins gentil. » (I.)

Ces propos traduisent un choc moral, intervenant dans l'itinéraire biographique de l'individu disposant par ailleurs de son réseau militant et des moyens concrets du passage à l'acte. S'y associe une technique de neutralisation, fondée sur l'inversion de l'origine de la violence, qui lui confère une grille de lecture la légitimant (voir Crettiez, 2011).

Les sentiments d'injustice évoqués permettent de vérifier que les personnes désignées, pour certaines comme des terroristes, agissent sous l'influence de sentiments d'indignation et d'injustice, y compris lorsqu'elles ne subissent pas elles-mêmes l'exploitation ou la pauvreté (Sanchez-Cuenca, 2013, p. 386). Les sentiments d'injustice participent de la mise en place de techniques de neutralisation. Bien que les sentiments ici colligés soient caractéristiques d'appréciations normatives formulées par la gauche radicale (comme ceux évoquant la lutte des classes) et reflètent l'adhésion à une certaine idéologie (le marxisme par exemple ou l'anarchisme libertaire), ils ne sont pas foncièrement distincts de ceux qu'exprimeraient, en population générale, les partisans de la gauche parlementaire (Guibet Lafaye, 2014). Leur caractère universalisant se laisse ainsi appréhender, quoiqu'ils constituent une critique systématique du système sociopolitique. Cette universalité force à reconnaître que les sentiments d'injustice exprimés ne permettent pas, à eux seuls, d'expliquer le passage à des moyens d'action, relevant de la violence politique. Se trouve confirmée l'absence de relation immédiate entre le degré de radicalité – en l'occurrence, des sentiments d'injustice – et le passage à la violence (voir Dorronsoro et Grosjean, 2004), la radicalité n'impliquant pas, comme telle, un répertoire ou des modes d'action déterminés. Néanmoins l'exploration des sentiments d'injustice de chaque groupe d'acteurs peut être éclairante sur ce point.

3. Profils et sentiments d'injustice

Des sentiments d'injustice spécifiques émergent de façon caractérisée des cinq groupes constitués. Au sein de ces derniers, nous avons identifié un individu idéal-typique dont le discours est exemplaire des propos et des sentiments d'injustice récurrents dans son groupe.

1. Les individus qui se sont le plus distingués, dans l'usage de la violence contre les personnes, nourrissent des sentiments d'injustice contre un système, incarnant à leurs yeux la domination sociale, l'exploitation et engendrant des inégalités socioéconomiques structurelles. Les propos précédemment rapportés de G. en sont emblématiques mais d'autres entretiens lui font écho. Ainsi cet homme qui a appartenu à la Gauche Prolétarienne, interrogé sur ce qui justifie sa lutte, déclare :

« C'est l'injustice... et puis, c'est un truc qui vient de toujours... c'est depuis mon enfance. [...] [blanc] je suis né dans une région de maquis déjà, tu vois. Le frère de mon père... Leur maquis a été dénoncé par un curé. Ils se sont fait attaquer au lance flammes. Et il est devenu pimpim, il s'est jamais remis de ça toute sa vie. » (L.)

Plus loin, il confie :

« Moi, j'estime être radical parce que je suis contre le capitalisme. Donc ma radicalité, c'est que je veux faire tomber un jour [...] le capitalisme. Donc je vais pas dire : je veux une amélioration... du truc. Donc, non. C'est le système, n'importe comment, il sera toujours le même, tant qu'on a ce système. Donc c'est ça ma radicalité. » (L.)

Lorsqu'il est interrogé sur l'usage de la violence, il reconnaît :

« [...] Non, mais pour moi, n'importe comment, c'est évident qu'on... utilise la violence dans un but de faire la révolution, c'est pas dans un but de se défouler, ni quoi que ce soit. Même si [il sourit] quand on fait des trucs ... je le fais pas à contre cœur. Je me lâche quand même, et ça me fait plaisir, c'est en se disant : c'est une revanche par rapport à quelque chose, mais c'est dans un but clair, n'importe comment. Donc c'est pas utiliser la violence pour la violence. C'est pas... c'est pas tout faire péter comme ça, c'est... pour conquérir des choses, pour résister à... au système, pour... et c'est toujours contre le système, n'importe comment. » (L.)

G. répondait déjà lorsqu'on lui demandait si elle se considérait comme radicale :

« Non, non, non simplement comme une combattante, mais normale. Dans un système qui exploite et qui détruit, et ben c'est normal d'être combattante. Contre la destruction, il faut se battre, c'est normal. C'est comme respirer. Si j'arrête de respirer, et ben je meurs. Si je me bats pas, je meurs. Il faut voir les choses le plus simplement possible pour pouvoir faire. » (G.)

2. Le groupe 2, qui a pratiqué l'atteinte aux personnes sans exécution, présente un discours plutôt moins articulé discursivement. Parmi les individus de ce groupe que nous avons interrogés, les femmes sont surreprésentées¹. Les développements théoriques y sont circonstanciés. Peu de justifications théorisées des actes sont proposées, à l'exception de la référence à la solidarité. La révolte s'exprime contre l'oppression, contre l'État, les individus de ce groupe adhérant souvent à une posture idéologique anarchiste. Leur engagement dans l'action se pense comme une démarche individuelle de solidarité, conçue par les acteurs comme une résistance face à un système jugé injuste, inique et oppressif. [Paradoxalement, s'y exprime un rapport à la violence contre les personnes très critique. L'atteinte aux personnes s'inscrit, pour ces individus appartenant majoritairement aux Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes (GARI), dans un cadrage où l'on condamne le fait de blesser, de mutiler ou de tuer des personnes.]

Évoquant le contexte des années 1970-1980, cet homme qui faisait partie des GARI déclare :

« - C'est quoi ton sens de la justice ?

Et bien ne pas se laisser opprimer, d'être capable individuellement de réagir face à des situations d'oppression, enfin... Et tout ça, aujourd'hui on vit pas du tout dans le même contexte mais... et encore les réfugiés d'aujourd'hui sont pas comme les réfugiés des années 70-80. C'était ça, on

¹ Ce qui ne signifie pas que dans les faits, elles le sont.

arrive politiquement à un truc où l'engagement partout, en Italie et en Allemagne, où la répression était beaucoup plus forte qu'en France. Il y a plein de gens qui étaient venus se réfugier en France et... la solidarité a beaucoup joué pour aider ces gens-là, donc c'était juste, je pense, d'aider, d'essayer d'aider ces gens-là. On fabriquait des faux papiers et autres, on aidait les gens à trouver des logements, tout ça, ça demande du fric. Donc le fric... il y avait déjà des crédits à l'époque, mais on hésitait à demander des crédits, donc on le prenait directement dans les banques. » (M.)

De même, une des femmes avec qui il a œuvré explique son engagement et la signification de ce dernier en ces termes :

« C'était vraiment une horreur à l'époque comment ce Franco continuait, comment tout le monde glorifiait la résistance avec les gens qui s'étaient battus contre Hitler et tout ça, et que tout le monde, tous les États traitaient avec Franco et qu'il continuait à tuer des gosses de 20 ans, à torturer dans les commissariats et tout ça. C'était insupportable cette idée. Et... l'inefficacité des manifés et tout ça, c'était aussi très éprouvant. Donc on s'est dit, il faut quand même démontrer quelque chose, enfin... je continue de croire que ça a été un peu positif quand même. Ça a fait prendre conscience à beaucoup de gens. Après bon, il y a eu toutes les suites, pendant que nous on était pas là, il y a eu tout un tas d'explosions, d'actions, et tout ça qui avaient un côté un peu... avec lesquelles on n'était pas d'accord à l'époque, enfin bon, beaucoup de petits conflits mais après on s'est rendu compte que du coup beaucoup de gens, à partir de cette action [*i.e.* l'enlèvement], tout en critiquant, tout en disant de tout, que bon mais euh... s'étaient quand même mobilisés, il y a eu des prises de conscience que on peut pas tout laisser faire non plus, quoi. Ceci dit, certains ont voulu arrêter (pendant l'action) car le premier échec, c'était que Puig Antich a été garrotté. Si on avait fait l'action peut-être [avant] on le sauvait. Mais on était pas prêt. On a continué pour tous les autres [qui était en prison]. Je pense que ça a été quelque chose de positif mais ça aurait pu vraiment tourner plus mal, s'ils nous avaient trouvés. [...] » (T.)

Le cadre motivationnel (*motivational frame*) consistant à mettre en avant la nécessité impérieuse d'agir, pour accompagner un changement salutaire, est ainsi posé.

3. Dans le groupe 3, qui est numériquement le plus nombreux, s'exprime une révolte viscérale face à l'injustice et à la violence du système. Celui-ci est jugé intolérable parce que fondamentalement injuste et oppressif. On y dénonce l'instrumentalisation des groupes sociaux, en l'occurrence des individus les plus défavorisés en termes de capital économique et symbolique, par les groupes les plus puissants économiquement et politiquement. Le capital est appréhendé comme une source d'aliénation et d'oppression. L'individu éprouve rage et haine. Il exprime une révolte, un rejet, un ras-le-bol antérieurs à toute théorisation. Il se perçoit comme étant du côté du juste, dans un processus moral de lutte contre un système inique et oppressif. Sa démarche est vécue comme l'expression d'une solidarité et d'une résistance, traduisant la volonté d'aller au-delà des actions les plus communément réalisées et dont l'individu est convaincu de l'inefficacité. Il s'engage dans la dénonciation et la mise en évidence d'injustices ponctuelles ainsi que dans une lutte effective contre le système. Nous avons précédemment reproduit les propos de S., membre d'AD. Appartenant au même mouvement, Y. déclare :

« je me suis aperçu que j'avais des trucs à la maison, des facilités que les autres n'avaient pas, vous voyez. Ou à l'école. C'est là que j'ai senti qu'il y avait un truc qui allait pas. Oui, vraiment que... c'était un monde... dégueulasse quoi. Injuste quoi. Ce qui me troublait beaucoup... [...] J'ai

trouvé qu'on m'avait raconté des chansons, qu'il y avait beaucoup d'injustices, comme tous ces salopards de religieux, mais qu'il y avait de l'injustice, de l'injustice à l'école, de l'injustice... C'est vrai qu'il y avait des différences criantes ; il y avait pas besoin de réfléchir, si vous voulez, pour voir ça. Vous comprenez. Comme quand vous allez dans un pays étranger, pauvre. C'est tellement évident, qu'y a pas besoin qu'on vous le raconte.» (Y.)

Interrogé sur ses actes et leur potentielle légitimité en terme de justice, le même homme, qui a notamment réalisé plusieurs « expropriations », reconnaît :

« je sais pas si je pensais que c'était juste... Je me suis jamais posé la question comme ça. Je sais pas comment vous dire. Moi, je me suis jamais posé la question comme ça.

- Comment vous vous l'êtes posée ?

“Juste”, je vois pas, honnêtement je vois pas comment... ça me paraissait naturel, je vois pas comment j'aurais pu faire d'autre. [...] Je sais pas comment vous expliquer. C'est après que j'ai réfléchi, si vous voulez.

Jacques Soloir : les groupes ultra gauche, les bordiguistes. Après sa sortie du placard – il est avec Greishem : vous... moi, la colère, je l'ai pas eu individuel. Il l'a attrapée en prison. Il a fait la démarche intellectuelle, son père est docteur. La critique du monde, je l'ai faite dans les livres et par la tête. J. di[sai]t moi, la critique de ce monde, il disait, je l'ai fait par les livres et dans la tête. Nous, la différence, nous on l'a eue d'abord, si vous voulez, par le senti, par les injustices de copains, les copains qu'on voit qu'il y a des choses qui vont pas, les profs qui disaient... C'est dégoûtant de dire “tu finiras électricien ou maçon”, c'était ignoble comme comportement, vous voyez. Ou taper sur les pédés, donc tout ça c'est dégoûtant. Donc c'est une réaction, j'allais dire, presque épidermique quoi. C'est après... que intellectuellement je l'ai, comment dire, théorisée, vous voyez. Avec Mirebeau ; *Le Voleur*, Georges Darien. Pour comprendre le truc le plus proche de moi : *Le Voleur*. » (Y.)

Cette antériorité du sentiment d'injustice s'exprime encore dans le discours de cette femme, appartenant à la mouvance d'AD, lorsqu'elle évoque les événements qui ont eu, pour elle, un rôle décisif :

« La révolte, et après la réflexion. Les livres, c'est à un autre niveau après. Ensuite, le quotidien. Ce que je vois quand je bosse. » [à travers les situations sociales auxquelles elle est confrontée] (E.)

4. Les sentiments d'injustice exprimés par le quatrième groupe, constitué majoritairement d'individus jeunes et où le nombre de femmes est aussi important, s'organisent de façon remarquable autour de la répression et du sort fait aux camarades touchés par celle-ci. Ce groupe est également porté par un anticapitalisme – induisant un rejet du système comme tel –, ainsi que par la mise en question du fonctionnement du système institutionnel, politique et syndical, actuel. La structure sociopolitique est appréhendée, « cadrée » comme un instrument de domination sociale et d'accaparement des ressources au détriment des couches les plus défavorisées de la population, engendrant la précarisation de larges segments sociaux. Ce cadrage recoupe partiellement celui proposé par les groupes 1 et 3. Néanmoins le rejet de l'exclusion et de la discrimination a conduit certains de ces individus à s'engager dans l'antifascisme. La violence du système est également dénoncée. S'expriment ici désillusion et défiance à l'égard de l'État, notamment du fait de la répression. Ce groupe formule enfin un souci de la justice sociale, se traduisant en termes d'équité plutôt qu'à partir d'une lecture par

le prisme de la lutte des classes. En cela, son discours se distingue de celui du premier groupe, plus classiquement marxiste.

Cet étudiant de 22 ans, qui participe aux cortèges de tête des manifestations, souligne par exemple les rapports de force inhérents à l'organisation sociale :

« Ça peut paraître étonnant parce que on peut croire que la première question qu'on se pose c'est : est-ce que c'est bien ou pas de le faire. En fait, *cette question, elle se pose surtout pour les gens qui ne sont pas dans les cortèges*. La question "c'est bien ou pas" [d'utiliser la violence]... en fait, elle tend à moraliser une question qui est pas morale mais qui est une question politique de rapports de forces... je pense qu'on est à peu près tous conscients, en tout cas dans mon groupe, les gens que je fréquente, on a tous, on va dire... philosophiquement une certaine attache au marxisme, ou même on va dire à tout un ensemble de pensées d'extrême gauche, qui analyse les rapports entre l'État, entre certaines institutions, je prends "institutions", au sens extrêmement large, ça peut être des entreprises... les firmes transnationales, ça peut être même de façon plus large à la publicité, enfin on est tous conscients d'un rapport de violence qui est exercé déjà, principalement, préexistant – je vais dire – à cette confrontation politique. Et du coup, la question de la violence, elle se pose absolument pas comme un surgissement de violence un peu *ex nihilo*, en tous cas comme un surgissement de violence qui viendrait de notre fait. C'est plutôt, à mon avis, la restitution d'une violence qui est préexistante mais qui est masquée. C'est-à-dire qu'on vient dire : "vous êtes violents avec nous et ben [...] ce rapport violent, on va l'exhiber violent au grand jour." C'est plus de l'ordre du dévoilement. [...] Le rapport est violent. Ils essaient de nous masquer cette violence, violence... violence symbolique, violence même perceptive, la publicité c'est une forme de violence perceptive...

[...] En tous cas, voilà il y a un rapport de force [...] avec pour le coup, avec... un groupe... particulier qui est la police, qui, pour nous, ne sont pas des individus nécessairement... méchants ou autres mais qui joue un rôle *politique* et social, à un moment, qui constitue en fait un ennemi politique, en fait. Du coup... eux-mêmes exercent une forme de violence – un truc très pascalien : « la loi ne peut pas aller sans la force », etc. – donc il y a une forme d'illégitimité de certaines lois, ou en tous cas de la loi telle qu'elle existe actuellement et eux sont là pour appliquer la loi d'une certaine manière. Je pense que c'est plus subtil que ça mais en tous cas, il y a un rapport de confrontation préexistant, la police exerce déjà une forme de violence même si elle a pas toujours besoin d'exercer une violence physique de coups de matraque mais la surveillance, la présence physique, l'arme qui a une dimension dissuasive et déjà... une forme de violence qu'elle soit psychologique ou physique, même dans un rapport de dimensions d'occupation de l'espace tout simplement. Donc cette violence, pour nous, elle est déjà préexistante. Et du coup, pour nous, la question de savoir est-ce c'est bien ou pas, elle se pose pas parce que en fait pour nous c'est des rapports entre des forces. C'est pas : est-ce que c'est bien ou pas. On se pose plus les questions de façon stratégique que moralement, c'est-à-dire : stratégiquement, est-ce qu'à ce moment-là, c'est bien ou pas d'être violent, est-ce qu'il faut... enfin « il faut » !, est-ce que la situation demande-t-elle à l'être ? » (A.)

Ce cadrage repose sur une inversion de l'origine de la violence et illustre une « technique de neutralisation » permettant à A. de faire prévaloir les normes auxquelles il souscrit sur celles, délégitimées, de l'ordre existant.

5. Parmi les individus qui ont reculé devant l'usage de la violence, s'expriment ponctuellement des sentiments d'injustice, liés à la répression subie par des camarades (notamment ceux de la Fraction Armée Rouge (RAF)), à l'anti-impérialisme (que l'on peut retrouver dans le groupe 1), à l'anticapitalisme, à l'encontre de l'exploitation généralisée. Ces sentiments traduisent en outre un vécu d'impuissance face à un système honni et que les moyens d'actions légaux ne permettent pas de changer. Pourtant dans ce groupe, le fait d'avoir des raisons « fortes » de croire en la validité (factuelle ou morale) d'une proposition consistant à changer le monde ou à renverser la domination d'une classe sociale sur une autre *n'implique pas* d'agir en fonction de cette croyance (voir Cuin, 2005, p. 564), alors même que la conviction de l'inefficacité des moyens parlementaires et légaux, dans la perspective d'une transformation radicale du système, animait aussi les autres groupes.

Cette femme, sympathisante de la RAF, avait 14 ans lorsque la RAF frappe les casernes américaines à Heidelberg. Elle dresse en ces termes le diagnostic de cadrage de la situation (*diagnosis frame*) de l'époque :

« L'engagement, c'est ça, l'engagement c'est ne pas se mentir à soi-même. Mais on pouvait avoir une vision du monde assez simpliste à l'époque, il y avait un schéma quoi... un tiers-mondisme [...] mais il y avait beaucoup de naïveté dans ce tiers-mondisme. J'avoue, oui. C'était l'idée que... le capitalisme ne tenait que par l'exploitation de... ce qu'on appelait le Tiers Monde, et que le Tiers Monde était en train de se soulever, et que donc il fallait les aider de l'intérieur, et qu'il y aura un effondrement du capitalisme. Après on se demandait pas vers quoi on allait aller. Mais c'était plus facile de reconnaître où étaient le bien et le mal, entre guillemets, d'avoir une vision manichéenne parce que c'était... oui si vous voulez le peuple vietnamien incarnait le bien, c'était facile de lui faire incarner le bien et de faire incarner le mal... à l'impérialisme américain. Pareil "l'impérialisme américain", on rentrait pas dans les détails. À l'époque, c'était vraiment ça aussi... ce qu'on appelait les multinationales par exemple étaient essentiellement à capitaux américains. Aujourd'hui c'est bien plus complexe. Donc ça permettait d'avoir une vision du monde plus... plus simpliste. Mais qui permet du coup de s'engager plus radicalement parce que si vous êtes dans des tas de subtilités voilà, on ne fait rien, c'est trop compliqué. » (N.)

L'aspect idéologique n'est pas non plus négligé et pourrait bien constituer un cadre structurant, offrant une justification intellectuelle aux émotions, dans le recours à violence :

« On était aussi dans une perspective marxiste qui condamne l'utopisme à juste titre. On va pas construire un modèle à la Fourier en disant : voilà, c'est ça qu'on va avoir. C'était des lignes générales mais la fin de cette exploitation généralisée. On allait vers l'émancipation, c'est comme ça qu'on voyait les choses. C'était *vraiment* très fort. » (N.)

Le cadrage est comparable à celui que proposent les groupes précédents, de même que les sentiments d'injustice que formule N. ne diffèrent guère de la révolte énoncée dans les groupes ayant convoqué la violence. Ainsi elle se déclare « horrifiée par la guerre au Vietnam ».

« Moi j'avais 14 ans, au moment où la RAF a frappé... a frappé en mai 1972 donc à Heidelberg, Francfort-sur-le-Main, etc. et ces attentats contre les casernes américaines me semblaient vraiment la chose à faire. On était tellement horrifié par la guerre au Vietnam. Peu habitué aux images, je pense aussi. Moi, d'ailleurs j'ai eu la télévision à ce moment-là, ma famille a eu la télévision à peu près ce moment-là. » (N.)

N. avoue encore qu'

« À l'époque, vraiment en effet, j'étais concernée par... leurs conditions de détention qui m'apparaissaient très cruelles [celles du premier cercle de la RAF] » (N.)

Les propos recueillis ont donc permis d'esquisser des sentiments idéaux-typiques propres à chacun des groupes, respectivement 1. la dénonciation inconditionnelle du système, 2. l'injustice face à une situation politique donnée, telle que le franquisme, 3. la primauté d'une révolte viscérale, 4. l'injustice de la répression institutionnelle, enfin 5. des sentiments d'injustice plus ponctuels s'inscrivant dans un cadre normatif, portant l'accent sur les dimensions intellectuelles et idéologiques de l'engagement. Bien qu'étant emblématiques de ces derniers, ces sentiments se retrouvent également dans d'autres groupes. L'analyse suggère en particulier un recoupement remarquable des sentiments d'injustice entre les groupes 1, 3 et 4. L'inscription d'individus dans les groupes 1, 2 ou 3 – et par conséquent le degré auquel ils ont assumé la violence – s'explique par des prises de position, à un moment donné de l'histoire de leur engagement, et par les orientations prises par l'organisation ou le mouvement auquel ils se rattachaient à l'époque. L'ampleur de la critique du système ne détermine pas la gravité des actes commis, contrairement à une hypothèse établissant que l'on est d'autant plus violent que l'on est radical, dans la remise en question discursive du système. L'élimination d'individus (Chahine, Tramoni *vs.* Audran, Besse) s'explique aussi par des raisons ponctuelles, de même que l'enlèvement par les Gari du banquier Suarez.

Conclusion

L'analyse des entretiens suggère une absence remarquable des sentiments d'injustice liés à la frustration relative et au mépris social, contrairement à ce que la sociologie classique (Boudon, 1995) ou la théorie critique (Honneth, 2000) laisseraient prévoir. En revanche, le rôle principal de ces sentiments a pu être mis en lumière à travers des entretiens qui, de façon récurrente, affirment la primauté de la révolte, de l'écœurement, du sentiment d'injustice sur la réflexion et la théorisation. Cet ordre hiérarchique traduit une primauté de l'intuitif, du sentiment intuitif de justice, explicitement assumée et revendiquée par les acteurs revenant sur leur trajectoire. Dans d'autres cas, plus rares toutefois, le sentiment d'injustice s'inscrit dans une justification *ex post* des actes commis, dans des situations où l'engagement via l'identification à la résistance et le combat contre le fascisme espagnol sont premiers (cas de C.). Ce phénomène de rationalisation n'exclut toutefois pas la force du sentiment d'injustice au moment des faits. Sa subordination dans le discours peut notamment s'expliquer par le décalage chronologique avec lequel les propos sont prononcés.

Au-delà de la mise en évidence de sentiments d'injustice, l'analyse a esquissé des grilles de lecture – des « diagnostics de cadrage » – légitimant la violence. Cette légitimation passe notamment par la critique des institutions, la volonté de changer l'ordre social ainsi que par un engagement au nom de valeurs supérieures à la culture, dans laquelle les individus évoluent (voir Marchand, 2016). Cette reformulation du cadre interprétatif projeté sur la réalité sociale leur permet par exemple de retourner le stigmate (ce sont ceux que nous critiquons qui sont condamnables et violents) et de mettre en œuvre une violence jugée légitime.

L'identification de sentiments d'injustice dans le discours d'individus ayant utilisé, dans leur trajectoire politique, des moyens d'action violents et illégaux suggère donc que l'idéologie en elle-même ne conduit pas naturellement l'acteur, séduit par une doctrine ou convaincu par une proposition théorique, vers ces moyens. Tous les militants et activistes interrogés, du fait de leur inscription à l'extrême gauche de l'échiquier politique, partagent peu ou prou la même

analyse critique de la société ainsi qu'un diagnostic comparable de la situation sociale, à l'exception peut-être d'une identification de traces latentes de fascisme dans la société française. L'atteinte aux personnes – élimination d'individus ou enlèvement – s'explique aussi par des raisons circonstancielles et/ou stratégiques.

Si l'on peut mettre en évidence une prévalence de certains sentiments d'injustice, parmi des individus ayant eu recours à certains types d'actions illégales – impliquant une gradation dans l'usage de la violence –, il ne s'est pas agi pour autant de suggérer que tel sentiment induisait tel type d'action. L'ampleur de la critique du système, trouvant une résonance dans des sentiments d'injustice ou de révolte, ne détermine pas la gravité des actes commis, contrairement à une hypothèse postulant que plus on est radical dans la remise en question du système, plus les actions menées seraient violentes. Quand bien même une corrélation apparaît entre l'expression de sentiments d'injustice par des gens qui ont commis, par le passé ou dans le présent, certains faits, ce rapport n'est pas de causalité. La causalité est d'autant plus difficile à établir que les entretiens ont été menés, pour partie, par des gens qui ne sont plus dans le militantisme violent qui les portait, avant leur séjour en détention. Néanmoins les sentiments d'injustice recueillis apparaissent comme une caisse de résonance émotionnelle, conférant une efficacité au cadrage interprétatif et idéologique porté par les acteurs interrogés.

Références

- Action Directe, « Pour un projet communiste », mars 1982.
- Action Directe, « Sur l'impérialisme américain - Action Directe », communiqué du 17 avril 1982, supplément à *Partisans communistes*, n° 7.
- Blumenthal Monica D. *et al.*, *More About Justifying Violence: Methodological Studies of Attitudes and Behavior*, Ann Arbor, Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan, 1975.
- Baudelot C. et M. Gollac, *Travailler pour être heureux. Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.
- Boudon R., *Le Juste et le Vrai*, Paris, Fayard, 1995.
- Bronner G., « Fanatisme, Croyance axiologique extrême et rationalité », *L'Année sociologique*, 51, n°1, 2001, p. 137-160.
- Bugnon Fanny, « La médiatisation. Le cas des femmes d'Action directe », in Coline Cardin et Pruvost Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, p. 361-374.
- Bugnon Fanny, « Le sang et les confitures : les procès d'Action directe dans la presse française », in André Rauch et Myriam Tsikounas (dir.), *La Justice et les représentations du crime*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 153-165.
- Bugnon Fanny, *Les Amazones de la terreur. Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Paris, Payot, 2015.
- Crettiez X. et I. Sommier, *La France rebelle. Tous les mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2006.
- Crettiez Xavier, « “High risk activism” : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1/2011, n° 34, p. 45-60.
- Cuin Charles-Henry, « Le paradigme « cognitif » : quelques observations et une suggestion », *Revue française de sociologie*, 3, 2005, vol. 46, p. 559-572.
- Debray Loïc, Jean-Pierre Duteuil, Philippe Godard, Henri Lefebvre, Catherine Régulier, Sveva Anne, Jacques Wajnsztein, *Paroles Directes. Légitimité, révolte et révolution : autour d'Action directe*, La Bussière, Acratie, 1990.

Dorronsoro Gilles et Olivier Grojean, « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], mis en ligne le 4 août 2009. URL : <http://ejts.revues.org/198>

Dubet F., *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil, 2006.

Fillieule Olivier, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier, *Penser les mouvements sociaux conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

Guibet Lafaye C., *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne (PUPS), coll. L'intelligence du social, 2012.

Guibet Lafaye C., « Sentiments d'injustice, conceptions du juste et positionnement politique », *Daimon. Revista Internacional de Filosofía*, Université de Murcie, mai-août 2014, n° 62, p. 43-58.

Hamon Alain et Jean-Charles Marchand, *Action directe. Du terrorisme français à l'euroterrorisme*, Paris, Le Seuil, 1986.

Herpin N., *Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, 1970.

Honneth Axel, *La société du mépris* [2000], Paris, La Découverte, 2006.

Huberman A.M. et B.M. Miles, « Data management and analysis methods », in N.K Denzin et Y.S Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, Londres/New Delhi, SAGE Publications, 1994, p. 428-444.

Jacquard Robert, *La Longue traque d'Action directe*, Paris, Albin Michel, 1987.

Khosrokhavar F., *Quand Al-Qaïda parle. Témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, 2006.

Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014.

Lupsha Peter, « Explanation of Political Violence: Some Psychological Theories Versus Indignation », *Politics and Society*, 2 (1971), p. 89-104.

Matza D., *Delinquency and drift*, New York, Wiley, 1964.

Ogien Albert, *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1995.

Parodi Maxime, « Les discriminations entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion », *Revue de l'OFCE*, 3/2010, n° 114, p. 135-166.

Quadrappani Serge, *L'Anti-terrorisme en France ou la terreur intégrée, 1981-89*, Paris, La Découverte, 1989.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Savoie Serge, *La traque d'Action Directe*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.

Sykes Gresham et David Matza, « Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency », *American Sociological Review*, 22(6), 1957, p. 664-670

Snow D.A. et R.D. Benford, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in Klandermans, Kriesi et Tarrow (dir.), *From Structure to Action: Comparing Social Movement Research across Culture*, Greenwich, JAI Press, 1988.

Sommier Isabelle, *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, 253 p.

Sommier Isabelle, *La violence révolutionnaire*, Paris, coll. Contester, Presses de Sciences Po, 2008, 168 p.

Victoroff Jeff, « The Mind of a Terrorist. A Review and Critique of Psychological Approaches », *Journal of Conflict Resolution*, 49, 2005, p. 3-42.

Wajnsztein Jacques et C. Gzavier, *La tentation insurrectionniste*, La Bussière, Acratie, 2012.